

# Les cinq piliers de la démocratie

## 1. Le principe électoral : des élections régulières

Étymologiquement, la démocratie désigne le gouvernement de tous, c'est-à-dire la souveraineté collective, par opposition au gouvernement de quelques-uns (aristocratie) ou d'un seul (monocratie). Sans une reconnaissance explicite de la souveraineté du peuple, sans organisation d'élections régulières et concurrentielles ni liberté d'association, il n'y a pas de démocratie. Ces principaux critères ne sont pas suffisants pour asseoir une démocratie, car ils ne recouvrent parfois qu'une fiction, ne servant qu'à légitimer un pouvoir autoritaire. La Chine a des élections, mais qui n'offrent pas de réelles alternatives politiques.

## 2. Le principe libéral : l'équilibre des pouvoirs

Ce principe recouvre à la fois la protection des libertés individuelles et les mécanismes d'équilibre entre les institutions. Cet objectif est atteint « grâce à des libertés civiles protégées par la Constitution, un pouvoir judiciaire indépendant et un parlement fort, capables de demander des comptes à l'exécutif et de limiter ses pouvoirs ».

## 3. Le principe délibératif : les vertus de la discussion

Ce principe consacre la valeur du dialogue, du débat et de l'échange d'arguments, contre la dictature

des émotions ou des intérêts privés. Il s'observe par exemple par la liberté d'expression, le pluralisme des médias, la facilité d'accès aux administrations judiciaires et leur neutralité.

## 4. Le principe participatif : chaque voix compte

Ce principe comprend la participation de tous les citoyens aux élections, l'existence de dispositifs de démocratie directe ou encore la représentativité des pouvoirs locaux et régionaux. Tous les groupes (riches ou pauvres, hommes ou femmes, jeunes ou vieux, minorités...) doivent être en capacité de participer à l'arène politique.

## 5. Le principe égalitaire : les mêmes chances pour tous

Corrélé au précédent, ce principe mesure la répartition égalitaire des ressources, de l'accès à l'éducation, à la santé... C'est au fond ce qui permet de distinguer un régime authentiquement démocratique d'un régime ploutocratique. Chacun doit avoir les « capacités » (Amartya Sen) de participer à la vie sociale et politique, ce qui suppose des garanties en termes d'égalité des droits, mais aussi d'égalité des chances. ● HÉLOÏSE LHÉRÉTÉ

POUR ALLER PLUS LOIN

● «Varieties of democracy»

Rapport du V-Dem Institute, université de Gothenburg, Suède, 2017.